

# Trop de plastique dans le compost

**POLLUTION** Selon une étude menée en Allemagne, de nombreux composts fabriqués à partir des déchets de cuisine et de jardin contiennent des microplastiques, qui se retrouvent ensuite dans les champs. Un problème qui existe aussi en Suisse

PASCALINE MINET

@pascalineminet

Sous forme d'amas flottant au milieu des océans, dans le sable des plages tout autour du monde, mais aussi dans les grands lacs de Suisse ou d'Italie et dans des fleuves tels que le Rhin ou le Rhône: les résidus de plastique sont partout.

Cette contamination à large échelle a de multiples origines, qu'il s'agisse de rejets directs ou accidentels dans la nature, ou encore de dissémination via les eaux usées. Une nouvelle étude, publiée dans *Science Advances* le 4 avril, met le doigt sur une autre source, encore peu documentée: le compost. Nos déchets de cuisine et de jardin sont de plus en plus souvent recyclés sous cette forme. Mais de nombreux composts sont contaminés par des microplastiques qui se retrouvent dans les terres agricoles.

La valorisation des déchets organiques est indéniablement une bonne pratique écologique. Au lieu d'être incinérés, rebuts de cuisine et de jardin sont transformés par des micro-organismes, en présence ou en absence d'oxygène (on parle alors respectivement de compostage et de fermentation). Les composts et digestats ainsi obtenus représentent de précieuses sources de substances nutritives et d'humus, qui servent à enrichir les terres agricoles.

De nombreuses usines sont par ailleurs équipées d'une unité de méthanisation permettant de récupérer le biogaz produit lors du traitement des déchets et d'en tirer chaleur ou électricité. Selon l'Office fédéral de l'environnement, 368 installations de compostage et de méthanisation existent en Suisse. Elles valorisent 1,2 million de tonnes de biodéchets en compost ou en digestat.

## Emballages et sacs

Problème: une partie des «engrais de recyclage» issus de ce type d'installations comprend des corps étrangers non souhaitables



Fruits et légumes prêts à aller dans le compost. (JENNY DETTRICK)

dans les sols, notamment des résidus de plastique. C'est ce que documente l'étude parue dans *Science Advances*. Des chercheurs ont passé au crible les composts issus de trois usines de traitement de biodéchets en Allemagne, à la recherche de particules plastiques au diamètre inférieur à 5 mm.

Résultat: tous les composts tirés de biodéchets en contenaient, dans des proportions variables, allant de 14 à 146 particules par kilogramme de matière sèche. La nature des microplastiques retrouvés suggère qu'ils étaient issus d'emballages et de sacs. A partir de leurs résultats, les auteurs évaluent qu'entre 35 et 2200 milliards de microparticules de plastique sont introduites chaque année dans l'environnement en Allemagne par le biais des composts.

Aucune estimation globale n'existe pour la Suisse, mais les professionnels du compostage sont aussi confrontés au problème du plastique dans les biodéchets. «La situation s'est améliorée mais nous trouvons toujours entre 30 et 40% de plastiques non compostables dans nos installations», indique Luc Germanier de la société Ecorecyclage, qui gère une usine de méthanisation à Lavigny.

Cela s'explique en partie par la confusion découlant des nombreux termes utilisés pour qualifier les matières plastiques. Les sacs dits compostables sont ainsi à privilégier par rapport aux sacs biodégradables, qui ne se décomposent pas à la même vitesse que les résidus organiques. «Les distributeurs Coop et Migros ajoutent à la complexité en proposant en caisse des sacs en plastique recyclé. Les clients pensent que cela signifie recyclable, donc compostable, alors que ce n'est pas le cas», souligne Luc Germanier.

## Normes plus strictes

Les professionnels du secteur recourent au tamisage et à d'autres formes de tri pour «nettoyer» le compost de ses résidus de plastique. Mais cela a un coût, et ne permet pas de se débarrasser de toutes les particules. Au début de l'année 2016, une révision de l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) a introduit de nouvelles règles plus strictes par rapport aux résidus de corps étrangers dans le compost. Un seuil de concentration limite existe désormais pour les particules d'une taille inférieure à 2 mm, qui

n'étaient auparavant pas pris en compte.

«D'après une étude que nous avons réalisée sur 139 échantillons prélevés dans différentes installations en Suisse, de nombreux composts ne respectent pas les nouvelles limites légales, en particulier ceux qui sont issus des méthaniseurs», indique Konrad Schleiss de l'Inspectorat suisse du compostage et de la méthanisation. Ce dernier estime cependant que les quantités de plastique apportées dans le sol par le biais du compost sont très faibles, par rapport à d'autres sources: «Dans certaines pratiques horticoles, on couvre la terre avec une bâche plastique qu'on laisse ensuite se dégrader sur place», relève le spécialiste.

Le degré de dangerosité de ces petits bouts de plastique n'est pas établi, cet impact ayant été moins étudié dans les terres qu'en milieu aquatique. Des études montrent que certains micro-organismes du sol contribuent à dégrader les particules de plastique qui s'y retrouvent. Mais le risque existe qu'elles soient ingérées par des organismes comme les vers de terre et qu'elles puissent ainsi contaminer la chaîne alimentaire avec des substances chimiques nuisibles. ■